



LES VIGNERONS DE  
VALLÉON

LA CAVE DE  
*Saint Pantaléon*  
LES VIGNES

A partir du mois d'octobre lorsque les dernières remorques de raisins ont disparu, lorsque les vignes mettent leurs habits rouges et jaunes, lorsque les pluies arrivent avec les courtes journées de fin d'automne, immanquablement on demande aux vignerons :

**« Hé, alors ? Cette année, le vin, il est comment ? »**

Rituellement nous répondons :

**« Cette année, il est bon. »**

Notre interlocuteur, l'air amusé, insiste :

**« Oui mais, il est bon comment ? C'est encore le millésime du siècle ? »**

Nous répondons poliment :

**« Le millésime du siècle ? Peut être pas, mais il est bon. »**

Nous chérissons nos enfants tels qu'ils sont, nous aimons notre vin tel qu'il est.

Bien sûr, au printemps, dès les premières feuilles, nous rêvons d'un millésime parfait, équilibré, ce vin, rouge profond, aux arômes de fruits mûrs, aux tanins soyeux, long en bouche : le vin idéal !

Puis les jours passent, les semaines aussi. La pluie tombe du 15 mai au 15 juin sans discontinuer. L'eau de pluie douche nos idéaux de millésime éblouissant. Le soleil de juillet et août nous redonne espoir. Un orage d'août éloigne le spectre de la sécheresse. Nous commençons les vendanges début septembre dans un vignoble éprouvé par le mildiou ; peu de raisins, mais une vendange saine.

Notre Côtes du Rhône 2018 est sain, fruité, d'une couleur modérée avec un bel équilibre en bouche. C'est le reflet de l'année, bref : **« Cette année, le vin est bon ».**

- Le « Bon vin », n'est ni standardisé, ni industrialisé.
- Le « Bon vin », c'est le fruit de la terre et du travail du vigneron et des vigneronnes. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est écrit depuis 2000 ans... dans les évangiles.
- Le « Bon vin » vous raconte une histoire, celle d'un lieu, d'un terroir, de la météo et des hommes et des femmes qui soignent la vigne et font le vin.
- Le « Bon vin » d'une année à l'autre, ce n'est pas tout à fait le même, ni tout à fait un autre.

Les millésimes ont un air de famille. Nos vins vous racontent notre histoire, collective et coopérative. Il y a bientôt 60 ans, les agriculteurs de St Pantaléon les Vignes avec ceux de Rousset les Vignes et ceux de quelques communes voisines ont décidé de mettre en commun des moyens : bâtiments, cuves et pressoirs, et de leurs vendanges, faire les meilleurs vins possibles.

Il a fallu bien du courage et de la persuasion à ces pionniers visionnaires pour tenter cette aventure collective. Ils savaient déjà que le bon vin provenait de beaux raisins issus du terroir et de leur travail. Modestement, ils ont eu l'idée géniale de le faire à plusieurs et d'unir leurs forces. Nous réalisons aujourd'hui le chemin parcouru.

Le « Bon vin », c'est aussi cette histoire.

Nous, les coopérateurs d'aujourd'hui nous sommes en quelque sorte les héritiers de cette histoire : rester nous-mêmes, authentiques avec l'attention à notre tâche, en préservant nos terroirs, nos paysages...

Simplement, continuer à faire du « Bon vin ».

*« Dans mon pays, les tendres preuves du printemps et les oiseaux mal habillés  
sont préférés aux buts lointains. »*

René Char.

*La famille des vins bio s'agrandit , après le rouge et le blanc nous vous proposons de découvrir notre rosé Bio 2018.*

*Après quelques mois de rupture la cuvée Théodys ainsi que le Rosé des Dames reviennent avec de nouvelles étiquettes « Haute Couture » , pour notre plus grand plaisir gourmand.*



**Comité des Fêtes - 26770 St Pantaléon les Vignes**  
**Fiche d'inscription Vide Grenier 1<sup>er</sup> Mai**  
**2019 (déplacé au 8 Mai si pluie)**

**INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRENOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

**VILLE :** \_\_\_\_\_

**N° TEL :** \_\_\_\_\_ **EMAIL :** \_\_\_\_\_

**Nombre emplacement(s) :** devant domicile : **OUI** **NON**

**Tarifs emplacement :**

**Résidents de la commune :** 5 € pour 5 ml le 1<sup>er</sup> emplacement (10 € les suivants)

**Extérieurs à la commune :** 10 € pour 5 ml

**NATURE DE LA PIECE D'IDENTITE FOURNIE :** \_\_\_\_\_

**N° PIECE IDENTITE :** \_\_\_\_\_ **DATE DELIVRANCE :** \_\_\_\_\_

**DELIVREE PAR :** \_\_\_\_\_

Je déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

**Fait à** \_\_\_\_\_ **le** \_\_\_\_\_

Signature

**Comité des Fêtes - 26770 St Pantaléon les Vignes**  
**Fiche d'inscription Vide Grenier 1<sup>er</sup> Mai**  
**2019 (déplacé au 8 Mai si pluie)**

**INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRENOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

**VILLE :** \_\_\_\_\_

**N° TEL :** \_\_\_\_\_ **EMAIL :** \_\_\_\_\_

**Nombre emplacement(s) :** devant domicile : **OUI** **NON**

**Tarifs emplacement :**

**Résidents de la commune :** 5 € pour 5 ml le 1<sup>er</sup> emplacement (10 € les suivants)

**Extérieurs à la commune :** 10 € pour 5 ml

**NATURE DE LA PIECE D'IDENTITE FOURNIE :** \_\_\_\_\_

**N° PIECE IDENTITE :** \_\_\_\_\_ **DATE DELIVRANCE :** \_\_\_\_\_

**DELIVREE PAR :** \_\_\_\_\_

Je déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

**Fait à** \_\_\_\_\_ **le** \_\_\_\_\_

Signature

# INSCRIPTION VIDE GRENIER 1<sup>er</sup> MAI 2019

## POUR LES HABITANTS DU VILLAGE

## UNIQUEMENT DU 1<sup>er</sup> au 28 FEVRIER 2019

Pour s'inscrire, c'est facile !

Vous pouvez réserver par mail : [cdfstpantaleon@gmail.com](mailto:cdfstpantaleon@gmail.com), il suffit de laisser par mail votre nom, prénom, coordonnées téléphoniques et adresse mail. Vous recevrez en retour une confirmation de réservation de votre emplacement.

Une fiche d'inscription est également à votre disposition à l'agence postale et en mairie. Il suffit de la compléter avec vos coordonnées et de verser la somme due, vous permettant de réserver l'emplacement soit devant votre domicile, soit sur la place du village.

Pas de changement du tarif : 5 € l'emplacement de 5 ml (10 € pour chaque emplacement supplémentaire).

**ATTENTION : les réservations faites après le 1<sup>er</sup> mars seront traitées comme une demande extérieure, vous octroyant un emplacement dans le village par ordre d'arrivée de la demande, sans garantie de pouvoir choisir l'endroit ou le quartier.**

En cas de pluie, le vide grenier sera reporté au 8 mai (pas besoin de se réinscrire).

A très bientôt !

*Le Comité des Fêtes*